

Principaux risques d'incidences en fonction des caractéristiques du projet ou activité (terrestre)

Un même "projet " peut être concerné par plusieurs types d'aménagements (ex : Parc éolien = éoliennes + bâtiment poste électrique + piste d'accès + raccordement au poste de distribution + etc.)

Nom du projet / activité :	
Site(s) N2000 concerné(s) :	
NOM Evalueur + DATE :	

Etape 1 : vérifier si le site N2000 concerné accueille des habitats et/ou espèces importants :

1/ aller sur la fiche web simplifiée du site N2000, sous <http://www.natura2000.fr/>

2/ Y'a t-il des HABITATS dont la superficie relative (SR), ou des ESPECES dont la population relative (PR), sont cotés en "A" ou en "B" ?

Habitats :	Flore :	Faune :

Etape 2 : pointez les caractéristiques du projet / activité, puis vérifier que les principaux risques d'incidence écologique ont bien été examinés, au moins pour les habitats et espèces importants :

	PROJET ou ACTIVITE			PRINCIPAUX RISQUES D'INCIDENCES ECOLOGIQUES						COMMENTAIRES	
	Caractéristiques du projet	OUI / NON	Précisions (dimensions, caractéristiques...)	commentaire	HABITAT destruction	HABITAT altération	Espèce : FLORE destruction	Espèce : FAUNE destruction	Espèce : FAUNE dérangement		FONCTIONNALITE
EMPRISE	emprise au sol			plus l'emprise au sol est vaste, plus les effets risquent d'être forts	par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	emprise en hauteur			aérienne ou rupestre	destruction gîtes en falaise	gel territoire rapaces	Falaise : destruction d'une station végétale remarquable	collision oisx/chiros. Falaise : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	obstacle visuel effarouchant les espèces volantes, bruit de chantier de travaux en falaise	rupture ou altération de continuités écologiques aériennes (couloirs aériens, cols migratoires...)	
	emprise en profondeur			risque surtout si substrat meuble (sable, bancs de galets) ou si contexte karstique avec fissures et avens. Risque plus faible si roche mère dure (granit...)	Ex : creusement dans le lit d'un cours d'eau, détruisant la couche sédimentaire constituant l'habitat d'espèces de mollusques (vivant jusqu'à plusieurs mètres de profondeur)	effets sur la nappe (ex : abaissement, provoquant l'assèchement d'une ZH alentour)	-	destruction de la faune enfouie (mollusques, reptiles en hibernation, larves d'insectes) ou cavemicole (spéleomante, gîte à chiroptères...)	Notamment par vibrations et tirs de mines	rupture ou altération de continuités écologiques souterraines (galeries naturelles...)	
AMENAGEMENTS CLASSIQUES	ouvrage hydraulique				par submersion / assèchement	modification régimes hydrique et sédimentaire (transport solide). Aire d'influence pouvant être très vaste en amont et aval	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	surtout pendant chantier	Barrage : obstacle à la circulation des espèces. Canal : aménagement linéaire => risque de rupture de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	ouvrage linéaire			qui dit linéaire dit risque de césure dans le milieu. Risque de destruction/perturbation de milieux d'autant plus fort que l'ouvrage est étendu en longueur (plusieurs km)	-	-	-	-	-	risque majeur : rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux, couloirs aériens, galeries...)	
	excavation importante (> 2 m)				par emprise directe au sol	effets sur la nappe (ex : abaissement, provoquant l'assèchement d'une ZH alentour)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction de la faune enfouie (mollusques, reptiles en hibernation, larves d'insectes, gîte à chiroptères...)	Notamment par vibrations et tirs de mines	rupture ou altération de continuités écologiques souterraines (galeries naturelles...)	
	mats, pylônes				par emprise directe au sol	-	Fondations : destruction d'une station végétale remarquable	Fondations : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	obstacle visuel effarouchant les espèces volantes	rupture ou altération de continuités écologiques aériennes (couloirs aériens, cols migratoires...)	
	câbles aériens, pâles				-	-	-	collision oisx / chiros	obstacle visuel effarouchant les espèces volantes	Aménagement linéaire => risque de rupture de continuités écologiques aériennes (col migratoire...), effet barrière	
	Voiries lourdes (routes, chemins carrossables)				par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides, salage...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite, collision par trafic routier	dérangement par nuisances sonores et visuelles, phases chantier + exploitation (trafic routier). Favorise la pénétration en espaces naturels	Aménagement linéaire => risque de rupture de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	Voiries légères (sentiers non carrossables)				par emprise directe au sol	-	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Favorise la pénétration en espaces naturels	Aménagement linéaire => risque de rupture de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	aires de stockage, parkings				par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...)	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Parking : favorise la pénétration en espaces naturels	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	bâtiments				par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...). Si fondations profondes, effets possibles sur la nappe	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles, liées au chantier puis à la fréquentation des bâtiments	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
FREQUENTATION, BRUIT	chantier (lourd / léger)			la nécessité d'un chantier lourd implique une réflexion sur le calendrier, afin d'éviter les périodes sensibles pour la faune et la flore	par emprise directe au sol	Ex : dépôt de poussières sur la végétation alentour, pouvant entraîner un dépérissement	destruction d'une station végétale remarquable. La période de repos végétatif (hiver) est généralement la moins sensible.	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Cibler les périodes ou la faune est la moins vulnérable (hiver en général, sauf cas particuliers de forte sensibilité hivernale tel qu'un gîte à chiroptères)	dérangement par nuisances sonores et visuelles.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	engins motorisés				par piétinement de la végétation, compactage ou érosion du sol	Ex : passage fréquent de 4x4 dans le lit d'une rivière, augmentant la turbidité donc pouvant affecter la faune en aval (frayère...). Ou bien circulation épisodique d'engins de chantier sur les milieux naturels bordant le chantier	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Surtout risque par écrasement	dérangement par nuisances sonores et visuelles.	si création de pistes, risque de rupture de continuités écologiques, pouvant dans certains cas (ex : pelouses sèches de crêtes) créer un césure pour certains insectes peu mobiles	
	bruit				-	-	-	-	dérangement par nuisances sonores	-	
	fréquentation humaine conséquente				par piétinement de la végétation, compactage ou érosion du sol	Rejet de déchets (solides, liquides). Ex : rave party en plaine de Crau	destruction d'une station végétale remarquable	Piétinement : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	dérangement par nuisances sonores et visuelles.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...), par rejets de déchets, piétinement, coupe de bois...	
REJETS	rejets solides, macro-déchets				Par pollution ou comblement. Ex : dépôt de gravats de chantier sur une pelouse ou une zone humide	Macro-déchets (plastiques, métaux, filets...) pouvant dégrader un habitat d'espèce. Ex : bouteilles au sol constituant des pièges mortels pour l'entomofaune.	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite, ou se faisant piéger par des macro-déchets (bouteilles au sol...).	décharge sauvage : le va et viens des véhicules peut induire un dérangement sur la faune locale (aire de rapace...)	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
	rejets liquides (effluents)				par pollution (chimie, particules...). Ex : émissaire d'eaux usées ou boueuses dans une rivière	altération des conditions physico-chimiques d'un sol, d'une masse d'eau	destruction d'une station végétale remarquable. Ex : herbiers de macrophytes dans une rivière	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Par noyade, intoxication, engluement...	-	Ex : dégradation des fonctions de corridor écologique d'une rivière, d'un fossé...	

PROJET ou ACTIVITE			PRINCIPAUX RISQUES D'INCIDENCES ECOLOGIQUES								COMMENTAIRES
Caractéristiques du projet	OUI / NON	Précisions (dimensions, caractéristiques...)	commentaire	HABITAT destruction	HABITAT altération	Espèce : FLORE destruction	Espèce : FAUNE destruction	Espèce : FAUNE dérangement	FONCTIONNALITE		
		rejets gazeux, fumées, poussières			-	Ex : dépôt de poussières sur la végétation alentour, pouvant entraîner un dépérissement	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Ex : poussières denses se déposant sur une zone humide et entraînant une forte mortalité des larves	dérangement par nuisances plutôt visuelles. Ex : abandon d'une aire de rapace rupestre, du fait d'un nuage fréquent de fumées/poussières	Altération de corridors écologiques (haies, ruisseaux...) par des dépôts de poussières	
EAUX		modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)			effet indirect sur l'hygrométrie d'un habitat situé en surface (assèchement...)	effet indirect sur l'hygrométrie d'un habitat situé à proximité	Si ouvrage en surface (puits pompage) : destruction d'une station végétale remarquable	Si ouvrage en surface (puits pompage) : destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite	bruit de la pompe, si forage en zone naturelle ?	si abaissement de la nappe, peut induire des assèchements dans le réseau hydrique de surface, donc une rupture ou altération de corridors aquatiques.	
		modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage...)			effet direct sur l'hygrométrie d'un habitat (assèchement...), destruction d'habitat d'espèce (curage)	effet indirect sur l'hygrométrie d'un habitat situé à proximité. Ou altération par augmentation de la turbidité.	destruction d'une station végétale remarquable. Ex : herbiers de macrophytes dans une rivière	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Ex : larves d'insectes dans le sédiment, frayères de poissons	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
SOLS		terrassements (remblais, excavation, reprofilage, enrochement...)			par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...) L'enrochement de berges modifie la courantologie et peut accentuer l'érosion en aval.	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite.	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...)	
		forte artificialisation des sols (béton, goudron...)			par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et entretien (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...) Effets cumulés importants sur le comportement du bassin versant lors des grosses pluies.	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite.	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...) Ex : busage d'un ruisseau sur plusieurs dizaines de mètres.	
		modification physique et/ou chimique des sols (compactage, épandage...)			par emprise directe au sol, pollution chimique (épandage)	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) et traitement chimique (herbicides...) pouvant altérer les milieux alentour (érosion, pollution...) Ex : épandage chimique affectant la nappe puis les zones humides alentours	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Notamment la faune enfouie (mollusques, reptiles en hibernation, larves d'insectes...).	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...) Ex : démolition par épandage chimique, pouvant altérer une zone humide utilisée comme zone relais pour l'avifaune.	
VEGETATION		piétinement végétation			par piétinement de la végétation, compactage ou érosion du sol	-	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Par écrasement.	-	Ex : randonnée aquatique => si passage fréquent, peut augmenter la turbidité et dégrader la fonction de corridor du cours d'eau pour la faune aquatique, surtout en période d'étiage estival	
		changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)			par emprise directe au sol	modification régime hydrique (eaux pluviales, effet drainant) pouvant altérer les milieux alentour (érosion...).	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite.	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout lors du chantier.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...).	
		entretien régulier (désherbage, essartage...)			l'entretien vise généralement à maintenir une végétation basse. Les effets peuvent être variables selon la fréquence et l'intensité des débroussaillages. Une attention particulière doit être portée au calendrier de réalisation, qui devrait éviter les périodes sensibles pour la faune et la flore.	par emprise directe au sol et « contrôle » de la végétation. Ex : destruction de boisements par essartage des berges d'un cours d'eau, sous une ligne électrique...	effets possibles sur les milieux alentours (pollution par herbicides...). Ex : amendements et désherbage dans un golf, pouvant affecter des mares temporaires oligotrophes en contre-bas	destruction d'une station végétale remarquable	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Notamment si entretien mécanique (fauche, gyrobroyage)	dérangement par nuisances sonores et visuelles. Surtout si passage fréquent d'engins d'entretien.	rupture ou altération de continuités écologiques (haies, ruisseaux...) Ex : essartage de ripisylves.
DIVERS		introduction d'espèces			qui dit introduction d'espèce dit risque d'induire un déséquilibre écologique, à moyen ou long terme. Tout dépend de l'espèce introduite et de la fragilité du milieu récepteur.	-	destruction d'une station végétale remarquable. Par plantation, par envahissement et étouffement, par introduction d'herbivores...	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Par alevinage, par compétition/prédation, par introduction de germes pathogènes...	comportement agonistique des espèces introduites envers les espèces locales.	Effets en chaîne sur les réseaux trophiques, pouvant perturber les populations indigènes. Ex : introduction d'herbivores (daims...) pouvant induire un fort racleage de la végétation, donc affecter la biomasse insectes donc les prédateurs insectivores (passereaux...)	
		éclairage nocturne			-	perturbation des milieux de chasse des chiroptères	-	-	perturbation d'un gîte à chiroptères	perturbation d'un gîte majeur à chiroptères, jouant un rôle important dans la fonctionnalité de la métapopulation régionale	
		barrières, grillages ... peu perméables à la circulation des espèces			risque principal lié à la fonctionnalité (circulation des espèces)	par emprise directe au sol	-	Grillage en falaise : destruction d'une station végétale remarquable (par flocage, coupe d'arbustes rupestres...)	destruction d'individus (oeufs, larves, adultes...) à faible capacité de fuite. Ex : collision d'oiseaux dans le grillage, coulage béton de mats de piquets, colmatage des fissures et destruction des écaïlles en falaise pouvant induire une destruction de micro-gîtes à chiroptères, voire un « emmurement »	-	obstacle à la circulation des espèces animales, générant une rupture de continuité écologique.